

La France de 1945 à nos jours

Bilan et mémoires de la seconde guerre mondiale

Problématique	Pourquoi la seconde guerre mondiale représente-t-elle une rupture majeure dans l'histoire et la mémoire des français ?
Mots clés	Mémoire, histoire, témoin, déportés, génocide, négationisme, resistancialisme, lieu de mémoire, épuration.

A. La France au sortir de la seconde guerre mondiale.

I. Un pays meurtri.

1/ Pertes humaines.

Docs 1 & 2 p : 262

600 000 morts : soldats et civils compris (44% du total des victimes), soit 1.5% de la population de 1939.

⇒ déficit des naissances estimé à 530 000 ; en mars 1946 la population française = 40.5 millions ; en 1936, population française = 41.6 millions.

Retours des « déplacés » :

2/ Une économie ravagée.

Des villes rasées , comme Le Havre, Brest, d'autres ont été très endommagées :Orléans, Rouen.

¼ des logements ont disparus, il faut reconstruire 1 million de logements.

Ports, ponts , voies ferrées sont => aggrave la situation économique.

+ manque de charbon, de machines largement pillées par les allemands.

En 1944 l'indice de production = 38 contre un indice 100 en 1938.

3/ Persistance d'un quotidien difficile.

Occupation = pénurie due aux prélèvements allemands.

Le rationnement se poursuit jusqu'en 1949 :tickets, , « système D ». L'agriculture peine a se relever : 3 millions d'hectares sont perdus du fait des bombardements + manque d'engrais, de machines et d'animaux de trait emportés par les allemands.

+ hiver 1944/1945 très rude + gelées de printemps = manque de pain , de lait, de viande.

+ circuits de la distribution désorganisés par le marché noir.

II. Restaurer l'autorité de l'Etat.

1/ Solder les « années noires » : l'épuration.

A Alger , en juin 1944 le gouvernement provisoire de la République Française :GPRF, décide que tous ceux qui ce sont compromis avec les occupants allemands devront être jugés.

épuration spontanée et « sauvage » = exécutions sommaires de miliciens, de collaborateurs , femmes ayant entretenues des relations privées avec des allemands par la foule, sans procès. Il s'agit bien souvent de règlements de compte. (Estimation 10 000 exécutions sommaires). **Doc 2 p : 265**

2/ Rétablir un état de droit par la justice.

Justice =Etat de droit . Dans chaque départements : comités départementaux de la libération (CDL) Tribunaux -> procès , y compris ceux des plus hauts responsables comme Pétain (condamné à mort puis gracié par De Gaulle) et Laval (condamné à mort et exécuté) par la Haute cour de justice.

+ Procès de collaborationnistes notoires comme le journaliste Brasillach (Je suis partout) =fusillé.

Hommes politiques compromis = indignité nationale.

Sur 50 000 enquêtes peu de sanctions seront prises ; l'état a besoin de ses fonctionnaires !

III. La reconstruction de l'Etat.

1/ Quelle légitimité pour De Gaulle ?

De Gaulle n'a pas été élu ni mandaté... Le 25 août 1944 il impose le GPRF : gouvernement provisoire de la république française) composé de représentants de la résistance et de la France libre.

+ Soutien de Maurice Thorez (1° secrétaire du PCF) normalisation de la vie politique. Cette reprise en main rapide par le général De Gaulle amène les alliés à reconnaître son autorité.

⇒ Avril mai 1945 : élections municipales, septembre octobre : élections cantonales, octobre : législatives (1° fois que les femmes votent !).

2/ Quel régime politique pour la France ?

Fallait-il rétablir les institutions de la III° République ou mettre en place de nouvelles institutions référendum le 21 octobre 1945 (en même temps que les élections législatives) : « voulez vous que l'Assemblée élue ce jour soit une assemblée constituante ? » => 96% de oui.

Dans cette assemblée nouvellement élue 3 partis dominant :

Le parti communiste (160 députés, 26% des voix), les socialistes de la SFIO (142 députés, 23% des voix) et un parti démocrate chrétien, créé en 1944 : le Mouvement Républicain Populaire (152 députés, 24% des voix). A eux trois ils obtiennent 80% des sièges = tripartisme. (centre gauche :59 députés et modérés 61 députés).

3/ **Premières grandes réformes : faire de la France une « République démocratique et sociale ».**

Le CNR (conseil national de la résistance) avait rédigé un programme de gouvernement avant la fin de la guerre, en mars 1944. **Doc 6 p :263**

Arrivé au pouvoir De Gaulle l'applique : créer une République démocratique et sociale.

Mise en place de l'état providence (**doc 5 p : 263**) :économie planifiée (commissariat au plan confié à Jean Monnet), intervention de l'état. Mais les objectifs à atteindre sont indicatifs et non obligatoires : ils fixent de grandes orientations.

Principales mesures :

Nationalisations des entreprises dans les secteurs clé : EDF, GDF, banques, organismes de crédits (Crédit Lyonnais, Société générale) compagnies d'assurance...

+ Renault (qui a collaboré) + SNCMA (société nationale des études et de la construction des moteurs d'avion).

Dans les entreprises, des comités d'entreprise sont élus, création de la sécurité sociale qui regroupe les caisses d'assurance maladie, d'accidents du travail, de vieillesse et d'allocations familiales.

B . Les mémoires.

Mémoires et histoire :

Le temps de la mémoire est le temps du souvenir qui ne peut jamais être complètement objectivé et mis à distance. Lorsqu'un témoin interpelle un épisode passé de sa vie (émotions ravivées), le récit qui en découle a une forte charge de véridicité. Il revit le passé tel qu'il pense qu'il s'est réellement déroulé .

Mais ce passé a été modifié, remanié en fonction des expériences ultérieures du témoin, de l'évolution de sa vie, du contexte sociétal. Le témoin n'est pas conscient de ces remaniements.

A l'inverse de la mémoire , l'histoire se définit par la mise à distance. Elle est une reconstitution problématique, par nature, incomplète de ce qui n'est plus. C'est une représentation du passé, mais qui participe à la construction d'une mémoire collective. L'histoire est une construction qui s'élabore « avec » et « contre » la mémoire dans la manière d'analyser le passé.

Fonction sociale de l'historien face aux « abus » de la mémoire cristallisés dans les revendications catégorielles ou communautaristes, a non pas un «devoir de mémoire » mais un »devoir d'histoire », un « devoir d'intelligence » (Laurent Douzou.

Histoire et mémoire = 2 visions différentes du passé.

Histoire = construction savante

Mémoire =construction affective.

Etudier la mémoire = étudier l'évolution des différentes pratiques sociales ayant pour objet la représentation du passé et l'entretien du souvenir et analyse les usages qui en sont faits.

I. Le génocide.

1/ L'immédiat après guerre. (1945-1960)

Docs 1 et 2 p : 270.

Génocide : du grec *genos* : peuple et du latin *caedere* :tuer ; mot créé en 1944 par un juriste polonais Raphaël Lemkin pour désigner la pratique d'extermination des nations et des groupes ethniques par dépérissement et assassinat.

Mémoire patriotique. La singularité du génocide (75 000 juifs français sont morts durant cette guerre) n'est pas reconnue ; il est inclus à la déportation, voire la somme des souffrances de l'occupation. La responsabilité de l'état français n'est donc pas à l'ordre du jour. (L'antisémitisme de Vichy est peu évoqué lors des procès).

La figure de référence est celle du déporté assimilée à celle du résistant.

Tous les types de camp sont amalgamés : concentration /extermination.

Les associations juives veulent affirmer leur appartenance nationale. Ils traitent l'urgence qui est la reconstruction, l'entraide.

Le film Nuit et brouillard (1956) d'Alain Resnais et Jean Cayrol décrit le système concentrationnaire dans son ensemble, c'est une vision univoque du camp et du déporté, significatif de cette période..

2/ Les années 60 : le tournant.

Redécouverte avec le procès d'Eichman à Jérusalem. d'avril à décembre 1961.

⇒ ouverture de l'ère du témoin porteur d'histoire. Son procès repose essentiellement sur des témoignages (111) de survivants. Réactivation de la mémoire juive. Pour la première fois la spécificité du génocide est posée.

En 1967, la guerre des six jours marque une étape majeure = une angoisse sur l'existence même du jeune état d'Israël : la mémoire du génocide devient constitutive de l'identité juive.

3/ Des années 70 à nos jours.

Libération de la parole des survivants + prise de responsabilité face au négationnisme. La mémoire juive commence à s'imposer. + responsabilité d'autant plus que des historiens comme Robert Faurisson nie l'existence des chambres à gaz.

Négationnisme : théorie visant à remettre en cause la réalité du génocide en niant l'existence des chambres à gaz. = falsification de l'histoire.

Des historiens comme Vidal –Naquet se mobilisent.

La communauté juive :

⇒ s'organise en associations : FFDJF (fils et filles de déportés juifs de France, créé en 1979 pour soutenir l'action des Klarsfeld obtient l'inculpation pour crime contre l'humanité d'anciens responsables de Vichy : Jean Leguay (1979), Paul Touvier (1981), Maurice Papon (1983, procès en 1987) et le nazi Klaus Barbie en 1983.

En juin 1990, la loi Gayssot condamne tout propos négationniste.

1993 : 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vel D'hiv = journée de commémoration des « persécutions racistes et antisémites ».

A cette occasion, en 1995, le président Chirac reconnaît la responsabilité de l'état français dans le génocide qu'il qualifie de faute collective.

La mission Mattéoli est chargée d'indemniser les familles juives qui ont été spoliées durant la guerre.

2000 : création de la fondation pour la mémoire de Shoah, présidée par Simone Weil.

⇒ **Vers le devoir civique : la mémoire de l'extermination est appelée à nourrir l'engagement pour le présent.**

II. La résistance.

1/ 1945-1947 : deuil et unanimité « résistancialiste ».

Résistancialisme : terme forgé par l'historien Henry Rousso ; désigne un mythe qui vise à minimiser le soutien accordé par la société française à Vichy, à faire de la résistance un objet de mémoire, et à assimiler celle-ci à l'ensemble de la Nation

S'impose alors une vision consensuelle et une lecture résistancialiste de l'histoire de la seconde guerre mondiale.

La nation s'identifie à la résistance. Image d'une France héroïque, majoritairement engagée dans la résistance.

2/ 1947- 1954 : « cris et déchirements ».

1947 : début de la guerre froide. => droite et gauche se déchirent surtout entre gaullistes et communistes.

Chacun a sa propre lecture de l'histoire :

Les communistes = le parti des « 75 000 » fusillés » en oubliant l'ambiguïté de leur position après le pacte germano-soviétique d'août 1939.

Les gaullistes se présentent comme les seuls représentants légitimes des valeurs de la République : référence à l'appel du 18 juin + contribution des forces françaises libres à la victoire => vision héroïque.

Vote des lois d'amnistie de 1951 et 1953, la mémoire vichyssoise se réveille. Juste avant la mort du maréchal Pétain en 1951, apparaît un mythe selon lequel la France aurait eut deux cordes à son arc : la corde De Gaulle (l'épée) et la corde Pétain (le bouclier pratiquant un double jeu pour faciliter la tâche des alliés et protéger les français). C'est à la même époque (1954) qu'est publié le livre de l'historien Robert Aron , L'histoire de Vichy, qui distingue le bon Vichy, celui de Pétain, du mauvais Vichy, celui de Laval.

3/ 1955-1969 : émergence d'une mémoire officielle gaullienne.

Amnésie sur la France des années noires, des divisions internes entre droite et gauche. De Gaulle au pouvoir impose la mémoire gaullienne d'une France entièrement résistante. Point culminant : le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, 1964 ; Discours d'André Malraux. **Doc 3 p : 269.** Point d'orgue : le discours d'André Malraux .Il est instrumentalisé = il devient le vecteur d'une mémoire officielle, support d'une tradition politique nouvelle (le gaullisme) à laquelle les hommes politiques de tous bords n'ont cessé de se référer.

Ce discours marque la fondation d'une mémoire nationale.

4/ 1969 à nos jours « au retour du passé refoulé » Robert Franck.

Après 1968 et la remise en cause de la France gaulliste, la tradition résistancialiste est abandonnée.

1971 le film de Marcel Ophüls, *le chagrin et la pitié*, + livre de l'historien américain Robert Paxton, 1973, démythifient l'image d'une France unanimement résistante, -> la lâcheté et l'égoïsme des français + collaboration d'état du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie.

A partir de la fin des années 70, mais aussi dans les années 80 et 90, les « affaires » Touvier et Barbie, puis les procès Bousquet, Leguay et Papon stigmatisent le passé peu glorieux de la France des années noires..

Les gouvernements de droite comme de gauche , à partir de 1995 , reconnaissent la complicité de l'état français dans la mise en œuvre du génocide.

Doc 5 p : 271

⇒ double culpabilité : avoir accepté le régime de Vichy et n'avoir pas su ou voulu punir les coupables.

« Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer et ils seraient anéantis définitivement. Les morts dépendent entièrement de notre fidélité. » Vladimir Jankélévitch . (philosophe tchèque.)